

**DEMANDE D'AUTORISATION
AJOUT D'UN LOGEMENT ACCESSOIRE**

RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS 1107

AVIS est par la présente donné que le Conseil municipal statuera sur la demande de construction d'une résidence comprenant un logement accessoire (en usage conditionnel) sur un lot de moins de 557 mètres carrés, en lien avec le *Règlement relatif aux usages conditionnels 1107*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **10 novembre 2020** en vidéoconférence, par le biais de Facebook live. Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil par les moyens de participation suivants;

- par clavardage;
- par courriel transmis à l'avance à l'adresse suivante : greffe@ville.sainte-julie.qc.ca
- par téléphone, à l'avance, au 450 922-7050.

Les interventions des citoyens à distance seront lues telles que formulées lors de la parole au public prévue pour cette demande d'autorisation pour l'ajout d'un logement accessoire dans le cadre d'un usage conditionnel.

DEMANDE N° 20-01 : 1849-1849-A, rue de l'Église – Zone H-207

Cette demande a pour but d'autoriser :

- La construction d'une nouvelle résidence unifamiliale isolée comprenant un logement accessoire, sur un terrain d'une superficie de moins de 557 mètres carrés, au 1849 (et 1849-A pour le logement accessoire), rue de l'Église, tel que prévu au *Règlement relatif aux usages conditionnels 1107*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 6 105 293 du cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 22 octobre 2020.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate